



CQP Conducteur d'Agroéquipements

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Code RNCP 39346
 Organisme certificateur : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
 Date d'échéance de l'enregistrement : 19/07/2027

PUBLIC

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Salariés agricoles (modularisation possible)
- Salariés en contrat de professionnalisation (modularisation possible)

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un CAP ou d'un BAC PRO agricole
- Avoir des connaissances en agriculture et maîtriser la conduite d'engins
- Admission après positionnement et réception bulletin inscription
- Signer un contrat de professionnalisation avec un employeur
- Accessible aux personnes en situation de handicap

DURÉE ET DATES

- Contrat de 12 mois
- 456 heures en centre de formation
- Lieu : MFR - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

FINANCEMENTS ET STATUTS

Contrat de professionnalisation

CONTACT ADMINISTRATIF

Théo OOSTERLAKEN et Nathalie PASCALIN
 Tél : 05 58 71 70 70
 Courriel : mfr.aire@mfr.asso.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être autonome et conduire en toute sécurité
- Accompagner et conseiller les clients
- Participer à la gestion de l'atelier
- Assurer la maintenance des matériels agricoles
- Intégrer les nouvelles technologies

SPÉCIFICITÉ

- **Formation pratique** à la MFR (plateau technique et travaux d'atelier) associant des éléments théoriques permettant de comprendre les travaux réalisés.
- Organisation spécifique permettant de poursuivre en CAP Conducteur Routier Marchandises en 1 an

ORGANISATION

- **Novembre à Mars** : 1 semaine sur deux en entreprise
- **Septembre - Octobre et Avril à Décembre** : En entreprise avec quelques inclusions en centre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation de bloc de compétence par examen pratique
 Validation du CQP après validation de 5 blocs de compétences au minimum et après oral devant un jury

RÉMUNÉRATION

	Au moins titulaire d'un niveau IV (bac)	Autres
26 ans et plus	100 % du SMIC	
21 à 25 ans	80% du SMIC	70% du SMIC
Moins de 21 ans	65% du SMIC	55% du SMIC

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Jean Pierre CAILLIBOTTE, Sébastien GALLOY
 Formateurs certifiés et référencés par la CPNE



Maison Familiale Rurale
 2 Place Sainte Quitterie - 40800 AIRE SUR ADOUR
 Tél : 05 58 71 70 70

mfr.aire@mfr.asso.fr
 www.mfr-aire.fr



BLOC 1 : Récolte

- Préparer et réaliser des opérations de récolte (presse ou ensileuse ou moissonneuse-batteuse ou arracheuse) en utilisant les technologies embarquées (GPS)

BLOC 2 : TRAVAIL DU SOL

- Agronomie et conduite de cultures (ITK)
- Comprendre, préparer, planifier, et réaliser les travaux du sol (déchaumage, décompactage, labour, reprise superficielle, semis ...) en utilisant les technologies embarquées (GPS) et réglant les matériels appropriés.

BLOC 3 : FERTILISATION ET PULVERISATION

- Comprendre, préparer, planifier et réaliser les travaux d'épandages de fertilisants ou d'amendements en utilisant les technologies embarquées.
- Comprendre, préparer, planifier et réaliser les travaux de pulvérisation en utilisant les technologies embarquées et réglant le pulvérisateur

BLOC 4 : MAINTENANCE DE 1ER NIVEAU

- Réaliser des opérations de maintenance de niveau 1 : vidanges, graissage, changement de filtres, point de nettoyage
- Réalisation de travaux du fer simple

BLOC 5 : MAINTENANCE DE 2EME ET 3EME NIVEAU

- Comprendre le fonctionnement d'un automoteur thermique agricole (motorisation, transmissions, circuit hydraulique, circuit électrique)
- Réaliser des opérations de maintenance de niveau 2 : remplacement de pièce simple (dents de herse rotative...)
- Réaliser des opérations de maintenance de niveau 3 (changement de roulement, de courroie, de flexible hydraulique...)

Compétences visées :

Acquisition de compétences techniques et pratiques en agro-équipement afin de pouvoir les réutiliser en entreprise.

Certification délivrée :

Validation du CQP après validation des 5 blocs de compétences.
Certification classée 4 au niveau de la CC des salariés agricoles

